Master Musicologie

La mention Musicologie a pour vocation de former les étudiantes et étudiants à la pratique musicale (théorie et pratique musicales, formation de l'oreille, écriture...) et à la musicologie (histoire de la musique, analyse des langages musicaux, esthétique...). Elle réunit trois parcours distinct : Musique Appliquée à l'Image (MAAAV), Musique Appliquée aux Projets Territoriaux (MAAPT), Musicologie Fondamentale Appliquée (MFA)

Présentation

La mention Musicologie a pour vocation de former les étudiantes et étudiants à la pratique musicale (théorie et pratique musicales, formation de l'oreille, écriture...), à la musicologie (histoire de la musique, analyse des langages musicaux, esthétique...) et à la création musicale.
Elle regroupe trois parcours très différents (plus d'informations sur ces parcours en novembre 2026) :

Musique Appliquée Aux Arts Visuels (MAAAV)
Le parcours MAAAV est une formation unique en France qui forme des compositrices et compositeurs spécialisés dans la composition à l'image : cinéma (fiction, animation), jeu vidéo, théâtre, multimédia. Il articule des enseignements théorique de musicologie et de cinématographie avec des ateliers de composition et de pratique musicale.
Musicologie Fondamentale et Appliquée (MFA)
Le Master Musicologie Fondamentale et Appliquée (MFA) article recherche fondamentale pour approfondir vos connaissances en musicologie (histoire, esthétique, analyse) et application professionnelle dans les champs de la médiation et de la communication culturelle.

Lieu de la formation

- Campus Rachais

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

Durée de la formation

2 ans

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Responsables pédagogiques

- Parcours MAAAV - Jérôme ROSSI et Laetitia PANSANEL-GARRIC
- Parcours MAAPT - Diakha SOW
- Parcours MFA - Gaël SAINT-CRICQ

Gestionnaire de scolarité :

- MAAAV et MFA : Marion FONTENILLE
 - Contact M1 MAAAV
 - Contact M2 MAAAV
 - Contact MFA 1

Musique Appliquée Aux Projets Territoriaux (MAAPT)

Conception et développement de projets artistiques et culturels sur un territoire donné, en associant théorie, pratiques artistiques et expériences de terrain.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures pour intégrer une 1re année de master (M1) en formation initiale s'effectuent via la plateforme Mon Master.Les candidatures pour intégrer une 2e année de master (M2) s'effectuent via eCandidat, selon le calendrier de candidatures défini par l'Université Lumière Lyon 2.

Modalités de candidature spécifiques

Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France : la procédure s'effectue via la procédure **Études en France** , sur le site Campus France.

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

Compétences communes visées du diplôme

- RNCP39199BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques
- RNCP39199BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
- RNCP39199BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- RNCP39199BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel
- RNCP39199BC05 - Produire, diffuser et valoriser de nouvelles connaissances dans les domaines de la musique et de la musicologie en dialogue avec d'autres disciplines et pratiques artistiques
- RNCP39199BC06 - Intervenir en tant qu'expert dans les domaines de la musique et de la musicologie

- Contact MFA 2
- MAAPT : Clémentine BERTRAND

Coût de la formation

Le montant des droits d' inscription en master, fixé au niveau national, évolue chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page Droits et montants d'inscription.

• RNCP39199BC07 - Participer à la production et à la promotion de concerts, de spectacles vivants et de prestations scéniques impliquant la musique

Connaissances communes visées du diplôme

MAAAV :

• Réaliser des orchestrations et des arrangements complexes
• Comprendre la dramaturgie audiovisuelle et l'analyse filmique
• Maîtriser la lecture de l'image afin de créer une musiqueadaptée.
• Maîtriser la technique de tous les outils relatifs à la création et à la production musicale, notamment en MAO.

MFA :

• Analyser un document musical et les systèmes de notation dans leur contexte historique
• Maitriser les normes éditoriales contemporaines et les techniques de rédaction scientifique
• Concevoir des actions de médiation (orale et écrite) et valoriser le patrimoine musical
• Utiliser les outils numériques appliqués à la recherche musicologique
• Connaitre l'histoire, ainsi que les théories et esthétiques majeures de la musique et de la musicologie
• Cerner les enjeux économiques et culturels du marché de la musique
• Découvrir et appliquer la méthodologie de la recherche en musicologie

MAAPT :

• Développer des pratiques musicales collectives(interprétation, création, arrangement)
• Relier son expression artistique à un projetculturel, éducatif ou social
• Maitriser la méthodologie de projet et les enjeuxdes politiques culturelles
• Concevoir des dispositifs de médiation adaptésà des publics variés
• Analyser un territoire et construire des partenariats durables

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Musicologue - Chargé de recherche en musicologie - Chargé d'étude ou d'opération de développement culturel - Coordonnateur de projet culturel - Conseiller musical (administration, programmation) - Chargé de production du spectacle vivant (administration, production ...) - Musicien - Animateur / Médiateur culturel Sous réserve de l'obtention du Diplôme d'état de Professeur de Musique (DEPM) : - Enseignant en école de musique (conservatoire) Sous

réserve de réussite au concours, ou modalités de recrutement dédiées : - Enseignant dans le 2nd degré - Bibliothécaire musical - Conservateur de bibliothèque